

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'IBPT cartographie l'état du déploiement de la fibre optique dans notre pays

Bruxelles, le 16 mai 2022 – Fibre optique jusque dans l'habitation : différents opérateurs déploient actuellement ces nouveaux réseaux de télécommunications rapides dans notre pays, ou en ont annoncé leur intention. Sur la carte publiée aujourd'hui par l'IBPT, tout le monde peut désormais consulter où la fibre optique est disponible (ou le sera à court terme) et quels opérateurs offrent leurs services sur ce réseau. Le but est de mettre à jour cette carte de manière trimestrielle et de fournir ainsi un aperçu clair de l'évolution du déploiement de la fibre optique dans notre pays.

À la fin de l'année passée, l'IBPT avait déjà publié le site Internet www.infofibre.be, qui informe les différents groupes cibles au sujet de la fibre optique et de son déploiement. Du fait que différents opérateurs de fibre optique sont actuellement actifs dans notre pays, cette évolution soulève de nombreuses questions, notamment sur la technologie, les possibilités, les droits, etc. Ainsi, la fibre optique dispose de nombreux avantages, parmi lesquels l'internet à des vitesses élevées : cela est également décrit sur le site Internet consacré à la fibre optique.

En complément au site Internet sur la fibre optique, l'IBPT souhaite cartographier le déploiement de la fibre optique dans notre pays. Cette carte permet aux utilisateurs de rechercher une localisation et d'y vérifier l'état du déploiement de la fibre optique.

Sur la carte, seul le statut du déploiement des réseaux FTTH (*Fiber to the Home*, soit « fibre optique jusque dans l'habitation ») est indiqué. En effet, il existe également d'autres types de connectivité par fibre optique, qui permettent de connecter entre autres les antennes GSM, les centres de données et les grandes entreprises. Dans le contexte du FTTH, l'opérateur choisit lui-même dans quels quartiers il déploie la fibre optique. Les clients résidentiels et professionnels peuvent ensuite être raccordés à ce réseau. La carte publiée par l'IBPT affiche les zones où ce type de fibre optique est déjà disponible (ou le sera dans une période allant de quelques mois à un an). La couleur indique le nombre de réseaux disponibles. Étant donné que le déploiement de la fibre optique en est à ses prémices dans notre pays, il n'y a, généralement, qu'un seul réseau à une localisation spécifique à l'heure actuelle, mais à l'avenir, cela pourrait changer. En outre, la carte indique également quels opérateurs offrent des services de fibre optique à une localisation déterminée, et ce tant pour le marché résidentiel que pour le marché des (petites) entreprises.

De plus, en la renouvelant chaque trimestre et en rendant également les anciennes versions disponibles, cette carte donnera une image inédite de l'évolution du déploiement de la fibre optique dans notre pays.

Outre les réseaux FTTH, il existe également d'autres réseaux à haut débit fixes capables d'offrir des vitesses haut débit élevées, tels que les réseaux des câblo-opérateurs. La « [carte Atlas](#) » de l'IBPT déjà disponible fournit un aperçu de la couverture de tous les réseaux à haut débit fixes dans notre pays. Celle-ci sera également mise à jour afin que les utilisateurs finaux puissent vérifier en détail quelles

vitesse et technologies sont disponibles à leur adresse. Cette adaptation de la carte Atlas sera disponible d'ici la fin de l'année.

Vous pouvez d'ores et déjà trouver la carte sur la fibre optique sur www.bipt-data.be/fr/projects/atlas/ftth ou via www.infofibre.be, le site Internet de l'IBPT sur le déploiement de la fibre optique en Belgique.

Pour plus d'informations :



Jimmy Smedts | Porte-parole

Institut belge des services postaux et des télécommunications
Bâtiment Ellipse C | Boulevard du Roi Albert II 35 boîte 1 | 1030 Bruxelles
T +32 2 226 88 22 | **M** +32 478 63 91 82 | **www.ibpt.be**

